



FONDATION
TAYLOR
association des artistes

AVIS DE CONCOURS DE DESSIN 2026
Ouvert aux membres de la Fondation Taylor

Une présélection des dossiers sera effectuée par
VOIE NUMÉRIQUE

Les candidats n'ont pas à stipuler les prix auxquels ils participent, cette décision étant laissée à l'appréciation du jury, hormis pour le Prix Claire Branchat

PRIX MAXIME JUAN de 3 000 €

Créé par le peintre et graveur Maxime Juan (1900-1992).
Sans condition.

PRIX JANE PÊCHEUR de 2 500 €

Créé par décision du Comité en hommage à
Jane Pêcheur, dessinatrice, illustratrice et peintre (1921-2017).
Ce prix est destiné à un dessinateur sans condition.

PRIX ROGER MARAGE de 1 500 €

Créé par Madame Marage, en hommage à son mari,
peintre, dessinateur et graveur (1922-2012),
lauréat du prix L.G. Baudry, membre du Comité.
Ce prix est destiné « à un artiste dessinateur figuratif ».

PRIX GEANT DES BEAUX-ARTS

Créé par la société Géant des Beaux-Arts, pour soutenir un jeune dessinateur.
D'une valeur de **2 000 €**, il est constitué d'une dotation financière de 1 000 €
et d'une dotation en matériel.

PRIX CLAIRE BRANCHAT de 1 000 €

Créé par décision du Comité, en hommage à Claire Branchat (1933-2021), peintre-aquarelliste.
Ce prix est destiné à un aquarelliste.

Tournez svp →

CANDIDATURES

Les candidats devront déposer **impérativement entre le 2 mars et le 16 mars 2026** sur la plateforme dédiée, à l'adresse suivante : <https://dessin.taylor.fr/>

- **Un dossier administratif comprenant :**
 - un curriculum vitae ou une note biographique
 - une copie de pièce d'identité
- **Un dossier artistique comprenant :**
 - 5 reproductions pour l'ensemble des prix (et 5 reproductions d'aquarelles pour les candidats au prix Claire Branchat), de bonne qualité (formats JPG, PNG ou PDF ; définition 300 DPI minimum ; poids maximum par image 5 Mo) ; chaque fichier devra être correctement nommé avec le titre de l'œuvre
 - une liste des œuvres précisant les titres, techniques, dimensions et date de réalisation

TOUT DOSSIER NON CONFORME NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

LES ARTISTES PRÉSÉLECTIONNÉS SERONT CONTACTÉS DÉBUT MAI 2026 AFIN DE DÉPOSER UN DOSSIER D'ŒUVRES ORIGINALES POUR LA SÉLECTION FINALE

LE JURY SOUHAITE LA DISCRÉTION DES CANDIDATS AFIN QU'ILS NE PRÉSENTENT PAS DE DOSSIER AU COURS DES TROIS ANNÉES SUIVANT L'ATTRIBUTION D'UN PRIX

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
01 48 74 85 24
contact@taylor.fr